



## VERSION OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ÉCOLE DE BOURGOGNE TENUE LE MARDI  
10 NOVEMBRE 2015 À 19 HEURES 15 À LA SALLE DU PERSONNEL

### Étaient présents :

Parents :	Nadine Riendeau Marie-Claude Michon Alex Langelier Annie Picard Abdel Mlak Nasri Dominic Martel
Personnel enseignant :	Sonia Lacasse Josée Monfils Nathalie Thérourx Audrey Lanctôt Meunier
Personnel du service de garde :	Danielle Fortier
Personnel de soutien :	Francine Meloche
Direction :	Diane Hubert

### 1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Les présences sont prises, il est 19 heures 15.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Annie Picard souhaite la bienvenue aux membres et nous fait la lecture de l'ordre du jour.



## Modifications

Article 3. Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2015

Article 4. Suivi du procès-verbal du 20 octobre 2015.

Article 12.1 Déjeuner et échange de cadeaux 3<sup>e</sup> année.

**CE-15/16-13** Madame Danielle Fortier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2015**

**CE-15/16-14** Madame Marie-Claude Michon propose l'adoption du procès-verbal du 20 octobre 2015 tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

### **4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2015**

Aucun suivi.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Des parents sont présents au sujet du plan de répartition pour l'année scolaire 2016-2017.

### **6. PLAN DE RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE CHAMBLY 2016-2017.**

Les résultats de notre sondage montrent que les parents sont insatisfaits. Les membres du Conseil ont de la difficulté à se prononcer pour une hypothèse en particulier. Mesdames Michon et Picard proposent de réaliser une résolution qui sera acheminée à la Commission scolaire.



**CE-15/16-15** Il est proposé par Madame Josée Monfils que les membres votent en faveur de l'hypothèse 2.

Adopté à l'unanimité

**7. CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Comme il est déjà 21h45, madame Diane Hubert propose que la convention nous soit présentée par courriel, ensuite les membres se prononceront. Il ne faut pas oublier que la date butoir est fixée avant le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

**8. PRISES DE RENDEZ-VOUS POUR LA RENCONTRE DE PARENTS**

Remis à la prochaine rencontre.

**9. SUIVIS**

**9.1 Mouvement « Je protège mon école publique ».**

Pas de rassemblement en décembre.

**9.2 Activité parascolaire en anglais**

Insatisfaction de la direction et des parents. Une analyse sera faite. La session d'hiver est sur la glace.

**9.3 Moyens de pression**

Les bulletins paraîtront plus tard, les rencontres seront maintenues. Les moyens de pression ont toujours été faits dans le respect de l'élève.

**10. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE**

La maison hantée a rapporté 585\$ et plus ou moins 1 000\$ en denrées.



11. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Picard nous enverra un document par courriel.

12. AUTRES SUJETS

12.1 Déjeuner et échange de cadeaux en 3<sup>e</sup> année

**CE15/16-16** Il est proposé par monsieur Alex Langelier d'accepter qu'un échange de cadeaux au niveau des 3<sup>e</sup> soit réalisé.

Adopté à l'unanimité

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée, il est 22 heures 15.

\_\_\_\_\_  
Annie Picard, présidente

\_\_\_\_\_  
Francine Meloche, secrétaire

\_\_\_\_\_  
Diane Hubert, directrice